

18 OCT. 2021

ARRIVÉE

Paris, le 15 octobre 2021

Madame la Préfète

Département du Val-de-Marne

Objet : demande d'enregistrement au titre des installations classées

Madame la Préfète,

Je soussigné Madame Ariane BENOIST, agissant en qualité de Directrice des Opérations Intercités, de la société SNCF Voyageurs, localisé au 2 rue Traversière, 75012 Paris, vous soumet une demande d'enregistrement au titre des ICPE sous la rubrique 2930 : activité d'ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur ; pour la création d'un nouvel atelier de maintenance ferroviaire à l'adresse suivante : rue Victor Hugo, 94200 Ivry-sur-Seine.

Le présent dossier de demande d'enregistrement a été réalisé conformément aux prescriptions réglementaires du code de l'environnement, article R512-46.

Il est composé des pièces suivantes :

- Le cerfa 15679-03 pour la demande d'enregistrement,
- Les pièces jointes au cerfa suivantes :
  - o Un document regroupant :
    - Un plan de situation du projet au 1/25 000
    - Un plan à l'échelle de 1/2 500 des abords de l'installation
    - La compatibilité des activités projetées avec l'affectation des sols prévue pour les secteurs délimités par le plan local d'urbanisme
    - Une description des capacités techniques et financières du groupe SNCF et de SNCF Voyageurs
    - La justification du respect des prescriptions générales de l'arrêté ministériel du 12 mai 2020
    - Une présentation des demandes d'aménagement aux prescriptions générales de l'arrêté ministériel du 12 mai 2020 avec une justification des demandes
    - La justification de la compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes applicables au projet
    - La notice incendie du projet
    - Le plan d'accès pompier
    - Le plan de masse du projet et des réseaux
  - o Un plan d'ensemble indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que les installations riveraines jusqu'à 35 mètres

La justification du dépôt de la demande de permis de construire vous sera transmis au plus tard 10 jours le dépôt du présent dossier.

Dans l'attente des suites que vous voudrez bien donner à cette demande, nous vous prions de croire, Madame Préfète, en l'assurance de nos respectueuses considérations.



Ariane BENOIST

Directrice des Opérations Intercités